

Electricien

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés



Câbleur
Electricien
Electriciens qualifiés de type artisanal (y c. bâtiment)
Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels
Monteur câbleur
Monteur - raccordeur réseaux télé-vidéo communications
Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
Monteurs câbleurs qualifiés en électricité / Câbleur en armoires électriques, ouvrier qualifié
Monteurs câbleurs qualifiés en électricité / Electricien (électricité), ouvrier qualifié
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux
Traceur

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 633d
- **ROME1999** : 44331
- **CITP88** : 7137
- **CITP2008** : 7411
- **PCS-ESE 2003** : 478d
- **PCS-ESE 2003** : 622c
- **PCS-ESE 2003** : 633a
- **ROME1999** : 42211
- **FAST** : 01-10-91

DESCRIPTIF

L'électricien d'équipement réalise, à partir des plans et schémas de montage qui lui ont été confiés, l'installation et la mise en service des équipements électriques (éclairage, chauffage, distribution d'énergie) dans des bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel. Il monte et câble les armoires de commande de process industriel et participe à la mise en service des installations. Il réalise des travaux neufs mais aussi des adaptations, rénovations, extensions ou mises aux normes d'installations existantes.

Il effectue également les opérations préalables au contrôle réalisé par les organismes agréés puis met en service l'installation. Il assure le dépannage des installations réalisées.

L'électricien travaille, à l'intérieur ou à l'extérieur, sur les chantiers des locaux vides ou occupés, à installer ou rénover. Il intervient seul ou en petite équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef de chantier. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction du type de chantier, du respect des délais ou de l'urgence du dépannage à effectuer. Il effectue fréquemment des déplacements.

Il est amené à intervenir, dans le respect de la réglementation de sécurité (habilitation électrique C18-510), sur des installations électriques en présence de tension.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Selon l'observatoire du BTP*

Entreprises :

-en 2013 on compte 63 138 entreprises "d'installation électrique dans tous locaux"(12,16% des entreprises du BTP).

Salariés :

-en 2012 : 55 747 salariés (4,38% des salariés du BTP)

avec - 345 femmes (0,62% des électriciens)

8 743 moins de 25 ans (15,68% des électriciens)

4 537 plus de 55ans (8,14% des électriciens)

* <http://www.metiers-btp.fr/les-chiffres.html>

Formation professionnelle :

Pour devenir ouvrier professionnel :

- CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques.
- BEP Métiers de l'électronique.
- BEP Installateur conseil en équipement électroménager.

Pour devenir compagnon professionnel :

- BP Installations et équipements électriques.
- Bac Pro Electrotechnique énergie équipements communicants.
- Bac Pro Systèmes électroniques numériques.
- Bac Pro Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivités.

Source : Fédération Française du Bâtiment

Evolution de carrière

- Chef de chantier ; conducteur de travaux.
- Technicien en bureau d'études.

Fiche socio démographique issue de la **FMP Electricien** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>